

L'association Avocats Ressources en matière de violence domestique organise un cycle de conférences sur le thème

Le travail de l'avocat DANS UN DOSSIER DE VIOLENCES DOMESTIQUES

Ce domaine nécessite des connaissances non seulement théoriques, qui dépassent souvent le cadre juridique, mais aussi pratiques, puisque l'avocat est appelé à faire partie du réseau des intervenants autour des victimes et des auteurs.

Ce cycle de conférences vise à fournir aux avocats des clés pratiques pour défendre au mieux leurs clients, qu'ils soient victimes ou auteurs.

Saison 3

Le travail de l'avocat-e d'une victime de violences domestiques : sources et gestion de l'ambivalence

Jeudi 23 septembre 2021 – 18h00-20h00

Tibits, Place de la Gare, Lausanne, salle L'Atelier

Interventions de :

Sophie BILLE, psychologue spécialisée en victimologie, thérapeute en guidance interactive et cofondatrice de l'Association Parallèle.

Théry ZUFFEREY, médiatrice, et **Céline FAVRE**, toutes deux intervenantes spécialisées dans la médiatisation des relations parents-enfants et cofondatrices d'Accord Famille.

Christophe QUENNOZ, avocat, spécialiste en droit de la famille, intervenant en séances de sensibilisation dans le cadre du consensus parental.

Finance d'inscription : CHF 40.-

Places limitées, inscription d'ici au
6 septembre 2021

PAR EMAIL À INFO@ARVD.CH